

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n°
889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté
interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01109779 - 21 - 3				
2. Nom et adresse de l'opérateur : SCEA LA RIVIERE Lieu dit La Rivière 09120 - MONTEGUT PLANTAUREL Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16		
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Mélanges céréales légumineuses : Orge, Pois Mélanges céréales légumineuses : triticale pois fourrager Luzerne Prairie temporaire : Prairie permanente : Prairie permanente Prairie permanente : Prairie permanente Prairie permanente : Surface non agricole : BFS Soja	5. Définis comme :		6. Période de validité	
			du : au :	
		biologique	01/02/2021	31/12/2022
		biologique	01/02/2021	31/12/2022
		biologique	01/02/2021	31/12/2022
		biologique	01/02/2021	31/12/2022
		biologique	01/02/2021	31/12/2022
		biologique	01/02/2021	31/12/2022
		biologique	01/02/2021	31/12/2022
	biologique	21/05/2021	31/12/2022	
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 01/02/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 28/12/2021
Le Directeur, François LUQUET



CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01109779 - 21 - 3								
2. Nom et adresse de l'opérateur : <p style="text-align: center;">SCEA LA RIVIERE Lieu dit La Rivière 09120 - MONTEGUT PLANTAUREL</p> Activité principale : Producteur	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : <p style="text-align: center;">QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16</p>							
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Sarrasin <i>Productions animales :</i> Bœufs : et vaches	5. Définis comme : <p style="text-align: center;">biologique</p> <p style="text-align: center;">biologique</p>	6. Période de validité <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">du :</td> <td style="text-align: center;">au :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">21/05/2021</td> <td style="text-align: center;">31/12/2022</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">01/02/2021</td> <td style="text-align: center;">31/12/2022</td> </tr> </table>	du :	au :	21/05/2021	31/12/2022	01/02/2021	31/12/2022
du :	au :							
21/05/2021	31/12/2022							
01/02/2021	31/12/2022							
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 01/02/2021							

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 28/12/2021
Le Directeur, François LUQUET

